

PROPOS OFFENSANTS



scsi-pn.fr

juillet 2023



« Je suis à tête d'un ministère où à part les commissaires de police, ceux que nous recrutons, c'est souvent des enfants de 18, 19, de 20 ans qui n'ont pas fait de grandes études et qui choisissent le service de la nation... »

Extrait de l'intervention de Gérald Darmanin devant la commission des lois du Sénat le 5 juillet 2023.

Cette déclaration du ministre de l'intérieur provoque une vague d'indignation chez l'ensemble des personnels de la police nationale, de tous corps et de tous grades, administratifs et actifs.

Personne ne remet en cause la volonté du ministre de défendre les policiers et il l'a fait une nouvelle fois devant les sénateurs à l'issue des émeutes. Chacun conviendra en revanche que ces propos maladroits sont susceptibles de jeter l'opprobre sur des fonctionnaires de police déjà largement attaqués dans le débat public.

Comme dans toute la fonction publique, nombre de policiers sont surdiplômés par rapport au concours passé. Certains rejoignent aussi nos rangs après une première vie professionnelle. Le ministre de l'Intérieur connaît trop désormais notre institution pour ignorer la diversité des parcours et des qualifications. Cela fait la richesse de la police nationale. Nous ne doutons pas qu'il sache également que le diplôme détenu est loin d'être le seul critère qui fait un policier de valeur.

Notre organisation se bat d'ailleurs pour faire vivre l'ascenseur social en développant la promotion interne. Celle-ci permet à des agents du CEA d'accéder au statut d'officier et à des membres du CC de devenir des commissaires immédiatement opérationnels.

Les officiers de police, cadres de la police nationale, se sentent comme beaucoup, légitimement offensés par une parole malheureuse. Avec un concours parmi les plus sélectifs de la fonction publique et un niveau d'études très élevé, ils sont fiers eux aussi de choisir le service de la nation.

Les officiers de police sont des rouages essentiels de la police nationale assumant de hauts niveaux de responsabilité. Comme tous les personnels, ils demandent à être respectés tant au niveau des déclarations publiques que des accords catégoriels signés qui ont vocation à reconnaître cet engagement.

Le SCSI-CFDT sollicite une audience auprès du ministre. Les officiers de police ne veulent pas perdre confiance dans la parole politique. Pour dépasser l'incompréhension actuelle, cette confiance doit se construire dans le dialogue et se traduire par des actes.